

*La médecine libérale en Basse-Normandie, c'est 2,2% du PIB,
2% des emplois et 96% de patients satisfaits de l'initiative des
pôles de santé!*

Chiffres clés et tendances de l'activité de médecine libérale et des pôles
de santé en Basse-Normandie

Caen, le 23 janvier 2014 – Selon une étude de juin 2013, la médecine libérale a un poids économique non négligeable en Basse-Normandie : elle représente 2,2% du PIB de la région, soit plus que l'agriculture et l'industrie, et génère 12000 emplois directs et indirects, soit 2% des emplois sur la région.

Une situation originale en France

Ces chiffres sont issus d'une étude réalisée par le cabinet Etheis sur le poids économique de la médecine libérale, à la demande de l'URML-BN, Union Régionale des Médecins Libéraux Basse-Normandie. L'étude a révélé que malgré une densité professionnelle inférieure à la moyenne nationale, les médecins libéraux sont très actifs : on compte de 11,5 millions d'actes en 2010, soit +7% d'actes pour les généralistes et +18% pour les spécialistes par rapport à la moyenne nationale.

Un poids économique méconnu en Basse-Normandie

L'étude montre également que la médecine libérale génère un chiffre d'affaires global annuel d'1 milliard 363 millions d'euros et 755 millions d'euros de valeur ajoutée soit 73% de la valeur ajoutée de l'hébergement et de la restauration. La contribution directe de la médecine libérale à l'économie régionale recense les honoraires et la valeur ajoutée des médecins de ville et des cliniques, soit 1,4% du PIB régional. De leur côté, les retombées économiques indirectes représentent 0,8% du PIB de la région et comprennent les revenus des auxiliaires médicaux, des laboratoires d'analyse et des prescriptions.

Les pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA), un pilier de la politique de santé régionale

A l'initiative du concept de PSLA depuis 2007, l'URML-BN vise depuis le début à consolider l'accès aux soins sur les territoires fragilisés et à offrir aux jeunes médecins une alternative au mode d'exercice de leurs aînés. En 2008, les différents partenaires locaux, nationaux et européens ont signé la charte partenariale régionale sur le déploiement des pôles de santé ambulatoire en Basse-Normandie. Par la suite, l'URML-BN a porté auprès des parlementaires cette notion de regroupement de professionnels de santé dans un bassin de vie, désormais inscrite dans la loi HPST de 2009. Fin 2013, l'URML-BN dresse avec ses partenaires un bilan de la politique de déploiement des PSLA depuis 2008.

Le statut à date

Depuis 2008, ce travail commun a vu l'ouverture de dix PSLA et à date, neuf sont en construction et quinze sont en cours d'étude. De même, l'objectif de maintenir, voire

d'accroître la démographie médicale dans les territoires sous-dotés est atteint : on compte plus de médecins installés sur les territoires PSLA (zones d'implantation prioritaires) en 2011 (38) qu'en 2005 (33).

Une initiative satisfaisante pour tous

Les praticiens disent apprécier cette nouvelle forme de collaboration ; ils ont dans l'ensemble de meilleures conditions d'exercice, dans des locaux souvent plus spacieux et plus confortables et échangent avec leurs collaborateurs, grâce à la création d'espaces communs. Ce bilan a également révélé une réelle appétence des jeunes professionnels médicaux et paramédicaux pour ce type d'exercice.

Du côté des patients, 96% d'entre eux sont satisfaits des PSLA : ils pensent majoritairement bénéficier d'une meilleure proximité (63%) et d'une meilleure accessibilité (59%) ainsi que d'une amélioration de leur prise en charge.

A propos de l'URML-BN

Créée en 1993, l'URML-BN, Union Régionale des Médecins Libéraux de Basse-Normandie, représente les médecins libéraux bas-normands et agit concrètement pour les généralistes et les spécialistes, qu'ils soient installés ou futurs médecins. L'URML travaille sur des projets en collaboration avec les autres acteurs du secteur de la santé : ARS, l'Assurance Maladie, le Ministère de la Santé, entre autres, et avec les collectivités territoriales. L'URML participe à la mise en œuvre du Projet régional de santé (PRS). Elle est l'interlocuteur privilégié de l'ARS sur toutes les questions qui impliquent la médecine libérale et l'organisation des soins en Basse-Normandie.

Téléchargez l'évaluation externe de la politique régionale de déploiements des PSLA ici : <http://www.orsbn.org/>

Téléchargez l'étude sur le poids économique de la médecine libérale en Basse-Normandie ici : <http://www.urml-bn.org/370-poids-economique-medecine-liberale-en-basse-normandie/>

Contact presse

Emilie André

Idmagine

emilie.andre@idmagine.com

06 29 39 32 53